

	Périscolaire matin/soir	Mercredis
L'Absie	X	
Argentonay	X	X
Boismé	X	X
Bressuire	X	X
Bressuire - Breuil-Chaussée	X	X
Brétignoles	X	
Cerizay	X	X
Chanteloup	X	
Chapelle Saint-Laurent	X	X
Chiché	X	X
Cirières	X	X
Clessé	X	
Combrand	X	
Courlay	X	X
Faye l'Abbesse	X	X
La Forêt sur Sèvre	X	X
Largeasse	X	
Mauléon	X	X
Moncoutant-sur-Sèvre	X	X
Neuvy Bouin	X	
Nueil-Les-Aubiers	X	X
Le Pin	X	X
Saint-Aubin du Plain	X	
Saint-Maurice Étusson	X	
Voulmentin	X	X

Créer un compte famille sur le portail

Sur la page d'accueil du portail, vous aurez à télécharger le formulaire unique d'ouverture de compte, le compléter et l'envoyer au(x) service(s) administratif(s) correspondant(s).

Le Service Enfance,
c'est aussi une offre d'accueil de loisirs
pendant les vacances scolaires.

Toutes les infos
agglo2b.portail-familles.app



SERVICE ENFANCE

05 49 72 02 44
enfance@agglo2b.fr
agglo2b.portail-familles.app

Service Enfance



**Accueil périscolaire
& mercredis**

Tarifs à compter du 6 juillet 2026

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Afin de répondre au besoin des familles, l'accueil périscolaire est ouvert avant et après l'école. Il propose des temps de jeux et des activités variées répondant aux envies et au rythme des enfants.



Tarifs du périscolaire

Pour les communes de L'Absie, Bressuire, Boismé, Cerizay, Chanteloup, La Chapelle Saint-Laurent, Clessé, Courlay, Largeasse, Moncoutant-sur-Sèvre, Neuvy Bouin, Saint-Aubin du Plain et Saint-Maurice Étusson.

Quotient familial	Tarif horaire
$QF \leq 550$	1,15 €
$551 \leq QF \leq 770$	1,40 €
$771 \leq QF \leq 1000$	1,77 €
$1001 \leq QF \leq 1200$	1,93 €
$1201 \leq QF \leq 1500$	2,07 €
$QF \geq 1501$	2,17 €

- Tarif fractionnable au quart d'heure ;
- Temps de présence calculé dès l'heure d'arrivée de l'enfant ;
- Tout quart d'heure commencé est dû sauf dans le cas où l'enfant est présent sur l'intégralité du temps d'accueil et que cette plage horaire n'est pas fractionnable en quart d'heure complet ;
- L'accueil périscolaire du matin se termine 10 minutes avant le début des cours.

ACCUEIL DES MERCREDIS

L'équipe d'animation accueille votre enfant le mercredi en dehors du temps scolaire, en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas. Elle propose à votre enfant des activités éducatives de qualité, offrant la possibilité de choix et de la diversité dans les animations proposées.

Tarifs des mercredis

Pour les communes de Boismé, Bressuire, Cerizay, Courlay, La Chapelle Saint-Laurent et Moncoutant-sur-Sèvre.

Quotient familial	1/2 journée sans repas	
	Tarif unitaire	Forfait annuel
$QF \leq 550$	2,40 €	69,12 €
$551 \leq QF \leq 770$	3,63 €	104,54 €
$771 \leq QF \leq 1000$	4,86 €	139,97 €
$1001 \leq QF \leq 1200$	6,08 €	175,10 €
$1201 \leq QF \leq 1500$	7,37 €	211,97 €
$QF \geq 1501$	8,66 €	249,41 €
Repas	3,51 €	
Panier repas	1,50 €	

Quotient familial	Journée sans repas	
	Tarif unitaire	Forfait annuel
$QF \leq 550$	4,79 €	137,95 €
$551 \leq QF \leq 770$	7,25 €	208,80 €
$771 \leq QF \leq 1000$	9,71 €	279,65 €
$1001 \leq QF \leq 1200$	12,16 €	350,21 €
$1201 \leq QF \leq 1500$	14,73 €	424,22 €
$QF \geq 1501$	17,32 €	498,82 €
Repas	3,51 €	
Panier repas	1,50 €	

Tarifs du péri loisirs (avant 9h et après 17h) se référer au tarif horaire du périscolaire.

Forfait annuel calculé sur une base de 36 semaines scolaires avec 20 % de remise. Facturation en 3 fois (septembre, janvier et juin).



Allocataires MSA : les familles ayant un QF inférieur à 1200 € peuvent prétendre à un remboursement de la MSA une fois la facture réglée.

Quotient familial	Forfait annuel maximum par enfant (tout accueil confondu)
$QF \leq 780$	300,00 €
$781 \leq QF \leq 990$	150,00 €
$991 \leq QF \leq 1200$	100,00 €